



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

environnement

Question écrite n° 35304

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les risques sanitaires liés à l'environnement. La qualité chimique de l'air dans l'habitat et en milieu ouvert urbain, due notamment au développement considérable des transports motorisés, est aujourd'hui considérée comme une des causes possibles de l'augmentation forte du nombre de personnes jeunes asthmatiques constatée depuis trente ans. De plus, on constate dans les pays développés une véritable épidémie de maladies allergiques, ainsi qu'un accroissement de 35 % en vingt ans de l'incidence globale des cancers, que la diffusion de certains polluants dans l'alimentation pourrait en partie expliquer. Enfin, l'accumulation de polluants dans les sols, l'air, l'eau et les aliments pourrait être nocive à la fonction de reproduction. Il lui demande donc si elle envisage de prendre des mesures pour réduire les risques sanitaires liés à l'environnement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35304

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 mars 2004, page 1738